

Abou Sow, Président de Tabital Pulaku : Négociateur pour en finir avec le djihadisme

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 14 AVRIL 2022

1079

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



M5-RFP



La guerre des tranchées



Carte d'identité biométrique CEDEAO :
Un piège à éviter



Lutte contre le terrorisme : Le tonnerre de feu
des FAMA continue



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

13 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

754

Nouveaux cas confirmés

13

Nouveaux guéris

16

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

01 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
01 cas graves en soins intensifs
95 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 602

Guéris

29 689

Décès

729

dont 153 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.21



P.24



/ Une /



M5-RFP : La guerre des tranchées

P.5

/ Brèves /



Économie : La flambée des prix des engrais inquiète les agriculteurs maliens

P.11

HADJ 2022 : Plus de pèlerins, mais sous conditions

P.11

Disparition : Cheickna Traoré nous a quittés

P.12

Mali : La ministre allemande des Affaires étrangères en visite chez nous pour rencontrer le Colonel Assimi Goïta

P.12

Sikasso : La prévention des inondations au cœur des préoccupations des autorités communales

P.12

Mali : L'Allemagne demande au gouvernement malien d'arrêter de travailler avec les russes

P.13

Mali : Un hélicoptère de l'armée ouvre le feu « à proximité » des casques bleus britanniques dans l'est

P.13

Kayes : Don de lampadaires à la maison d'arrêt

P.13

/ Actualité /



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 13 avril 2022

P.15

Lutte contre le terrorisme : Le tonnerre de feu des FAMA continue

P.16

Mourah : Les autorités apportent leurs soutiens aux populations sinistrées

P.17

Modibo Mao Makalou, Économiste : « La hausse généralisée des prix à la consommation est un phénomène mondial »

P.18

Conseil Supérieur de l'Agriculture : Vers une loi de programmation des investissements dans le secteur agricole

P.20

Hausse des tarifs des transports collectifs : Impuissance ou irresponsabilité du ministère des Transports

P.21

/ Politique /



Carte d'identité biométrique CEDEAO : Un piège à éviter

P.23

Transition au Mali : Le Premier ministre face aux membres du CNT le 21 avril prochain

P.24

Adama Tiémoko Diarra, Secrétaire politique de l'Adema-Pasj : "L'ouverture démocratique ne s'est pas accompagnée de culture démocratique"

P.25

Abou Sow, Président de Tabital Pulaku : Négocier pour en finir avec le djihadisme27

P.27

/ Culture & société /



Tiken Jah : « Si le Mali réussit, d'autres pays vont essayer d'avoir la vraie copie de l'indépendance »

P.29

/ International /



Lutte contre la traite des personnes : La cellule régionale de la région du Poro installée30

P.30

Réseau des structures de gestion électorales en Afrique de l'Ouest : Le président Ibrahim Coulibaly-Kuibiert conduit une mission en Sierra-Leone

P.31

/ Sport /



Élection à la Fédération ivoirienne de Football : La Haute Autorité de la Communication audiovisuelle (HACA) annonce des dispositions

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



M5-RFP

La guerre des tranchées

Dans une guerre de tranchées ou de positions les combattants s'abritent dans des tunnels creusés pour se protéger des assauts de l'adversaire. Elle conduit à une paralysie du conflit et l'épuisement progressif des forces opposées. Sa particularité est que, in fine, la défense est aussi forte ou plus forte que l'attaque. Le M5-RFP se trouverait-il dans cette situation aujourd'hui ? En tous les cas, depuis l'offensive lancée le mercredi 6 mars dernier par les Choguel-boys qui ont agressé un participant à une réunion du Comité stratégique en présence du Premier Ministre lui-même soupçonné d'avoir commandité l'opération, les positions se cristallisent tous les jours un peu plus entre, semble-t-il, deux camps.

Poursuivant son offensive, le Comité Stratégique dit, dans un communiqué, avoir « relevé les atteintes graves à la cohésion et à la violation de l'esprit d'union sacrée autour des idéaux du Peuple malien porté par le M5-RFP, par lesquelles lesdits membres du CS/M5-RFP se sont illustrés, notamment à travers un travail fractionnel en complicité avec des individus extérieurs, et la diffusion sur les réseaux sociaux de messages et de mots d'ordre portant préjudice à l'image du Comité Stratégique et à l'esprit et à la vision du M5-RFP. Les participants à la réunion ordinaire du samedi 09 Avril 2022 ont unanimement fustigé et condamné les incidents et les agissements incriminés reprochés aux membres du CS/M5-RFP concernés, en méconnaissance de tous

autres recours alternatifs et moyens d'expression. A l'issue des débats, le Comité Stratégique du M5-RFP a décidé de la suspension jusqu'à nouvel ordre, à compter du samedi 09 Avril 2022, des personnes dont les noms suivent : Daba DIALLO (Mouvement Anw Ko Mali Dron) Nouhoum DOUMBIA (MPJ-Faso Yelen), Ousmane DOUMBIA (EMK), Salim MAKADJI (MPJ-Faso Yelen), Konimba SIDIBE (FSD) et Boureima Afo TRAORE (CAMPS) ».

Cette déclaration, lue sur les antennes de l'ORTM et largement diffusée sur les réseaux sociaux a provoqué des protestations en chaîne des entités d'origine des nouveaux proscrits.

Ainsi la Plate-forme Anw Ko Mali Dron, présidée par l'inoxydable Mme Sy Kadiatou Sow et entité de l'ancien Premier Ministre Modibo Sidibé, forcément solidaire de la réaction, « condamne fermement cette décision de suspension et la considère comme nulle et de nul effet car ne reposant sur aucun fondement juridique. Cette sanction est un véritable «2 poids, 2 mesures » car ceux qui se sont rendus coupables d'actes de violences verbales et physiques n'ont été nullement inquiétés, alors que ceux qui par principe les ont condamnés en sortant de la salle ont fait l'objet de cette mesure injuste. Anw Ko Mali Dron dénonce fermement la présence des forces de l'ordre sur les lieux et leur intervention dans la salle de réunion de notre mouvement. Anw Ko Mali Dron porte à la connaissance du Comité Stra-





tégique qu'elle garde toute sa confiance à Daba DIALLO comme un de ses représentants habilité à siéger au Comité stratégique du M5-RFP. Anw Ko Mali Dron met en garde contre toute entrave à la participation de son représentant aux travaux du Comité Stratégique. Enfin Anw Ko Mali Dron réaffirme son engagement à œuvrer avec toutes celles et tous ceux qui sont attachés aux idéaux du M5-RFP et à la réussite de la Transition pour un véritable Mali Kura ».

Que se passera-t-il si le nommé Daba Diallo se présente à la prochaine réunion de la direction du mouvement ? Accédera-t-il à la salle ? Si oui, imaginons l'atmosphère tendue de la réunion. Sera-t-il au contraire empêché d'y accéder ? Par qui ? Les mêmes qui ont éjectés El Hadj Abdou Touré de Kaoural ? Des éléments des forces de l'ordre qui seront appelés en renfort et dont ce n'est sans doute pas la mission ? Des gros bras ? On le voit la situation n'est pas aisée et on peut dire que la situation est potentiellement explosive.

Anw Ko Mali Dron, n'est pas seule à dénoncer l'attitude du Comité stratégique. L'association Kaoural International Renouveau rentre aussi dans la danse pour défendre son président agressé, à travers une déclaration de son Bureau national en soutenant que « le président de notre Association Kaoural Renouveau International, Oumar Abdou Touré a été victime d'agression physique. L'association Kaoural

condamne avec la dernière énergie cet acte qu'elle qualifie d'acte barbare. Nous nous indignons de voir qu'au moment où toute la nation malienne parle d'unité, d'union sacrée, de réconciliation pour ensemble aller vers le changement, de tels actes de violences injustifiables, intolérables quitte à semer la division entre maliens puissent toujours être à l'ordre du jour et encouragés par le premier ministre. Notre président, El Hadj Oumar Abdou Touré, est membre du comité Stratégique du M5-RFP et le restera pour toujours. Pour finir, nous demandons la démission de Choguel Kokalla Maïga, car ses actes posés ne sont dignes ni d'un premier ministre ni du président d'un mouvement ».

Kaoural va plus loin que Anw Ko Mali Dron en réitérant sa demande de démission de Choguel Kokalla Maïga de son poste de Premier ministre.

Pour en rajouter à l'imbroglie, EMK (Espoir Mali Kura) aussi demande le remplacement de ses représentants qui siègent au Comité stratégique à travers une lettre dont contenu, publié sur les réseaux sociaux « Lors de son Assemblée Générale du 17 janvier 2022 tenue en son siège à Magnambougou, Espoir Mali Koura (EMK) a décidé ce qui suit : Messieurs Boubacar Karamoko TRAORE, Ibrahima Ikassa MAIGA, Abdel Kader MAIGA ne représentent plus EMK au Comité stratégique de M5/RFP. Ils sont absents de nos organes, instances et activités depuis le mois de juin 2021. Cette absence est préjudiciable à une bonne représentation d'EMK et a un compte rendu des activités et décisions de l'organisation-mère qu'est le M5/RFP. Leurs remplaçants sont désormais Mr. Pérignama SYLLA, Dr. Amenophis TRAORE, Dr. Guida LANDOURE ».

Il est à préciser que Boubacar K. Traoré est l'actuel président par intérim de Comité stratégique et que Ibrahima Ikassa Maïga est le ministre en charge de la Refondation. Cette décision de EMK, on le voit, est très grosse de conséquences.

Pour tout dire, et pour reprendre un texte des classes primaires d'antan, « la case de Birama - pardon de Choguel - brûle ». Saura-t-il éteindre l'incendie à temps ? Lui qui est accusé par beaucoup d'être celui qui a mis le feu aux poudres. Pompier-pyromane ? Grave accusation qu'il lui faudrait démentir rapidement.

■ Ibrahim SANOGO



Master Ti



INCROYABLE MAIS VRAI DES QUADRUPLES

Une femme accouche chez lui a "Markanibougou" Commune de Baguindadougou Région de Segou de quatre 04 bébés ils sont tous en bonne santé. La brave maman se nomme DJELIKA KANFANA dans les 30taines d'années. Le Père BAKARY KANFANA cultivateur. Les 04 bébés sont tous issus du même accouchement aujourd'hui mercredi 13 avril 2022. Le hic c'est qu'elle a accouché dans leur maison avant d'être transporté au CSCOM de la ville de MARKANIBOUGOU, tous se portent bien, au plus grand bonheur de leurs parents.

"Une joie partagée par le Groupe Kojugu kelebaa "GKK" qui a été informé de la bonne nouvelle par un membre actif du Groupe. Nous demandons au Tout-Puissant et au bonne volonté en ce mois bénis de ramadan d'aider les parents pour la prise en charge des quadriplés.

LE NUMÉRO DES PARENTS 78215462

©Bamananden L'OBSERVATOIRE KOJUGU



Ouverture Média - OM



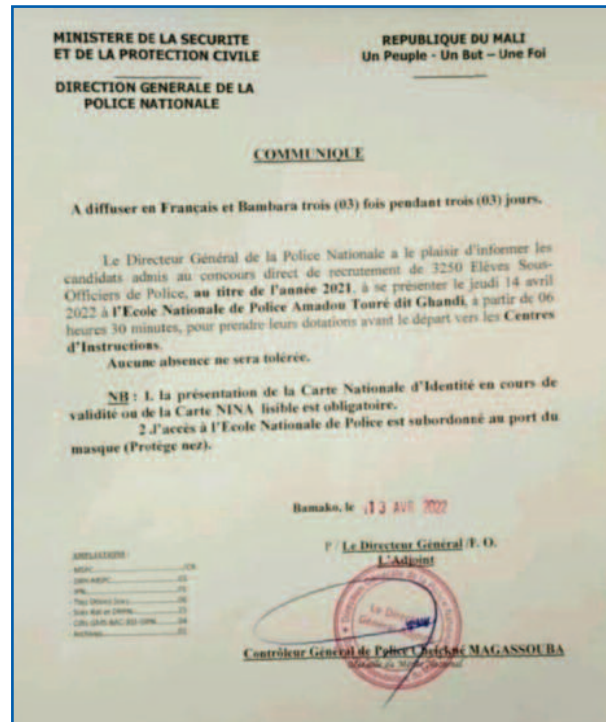
Qu'Allah nous offre la patience, la tolérance et la force de nous accepter et d'accepter les autres. Qu'il apaise nos cœurs et nous donne le courage nécessaire de supporter EDM SA Amen



Samprin Bob



Si ce document est authentique ne kôni bolo Enquêtes bana yan daiiii ou abe continuer waaaaa? Gninikali do?



Casimir Sangala



RCI: le PM Achi démissionne. ADO annonce la mise en place d'une équipe de 30 membres la semaine prochaine probablement avec Achi.

Afrique du Sud : des inondations causent la mort de 253 personnes dans la région de Durban et le Kwazulu-Natal. RIP

«Partygate» au Royaume-Uni: Boris Johnson écope d'une amende de 60 eur, l'opposition réclame sa démission.

Burkina : le chapeau de Saponé des années 1 300 certifié en indication géographique protégée. Toute importation interdite.



Nous maliens, nous devons nous résoudre à combattre 3 phénomènes qui minent notre société : l'impatience, le culte de la rumeur et l'hy-pocrisie.

Minusma: l'Allemagne reste finalement selon S.E Annalena Baerbock, ministre fédérale des Affaires étrangères. Merci depuis 1960.

Adhésion à l'OTAN : la Russie lance un avertissement à la Suède et la Finlande.

Maroc agricole : 900 projets de substitution aux importations prévus avec 80 000 emplois directs & 120 000 indirects.

Guinée : les groupes miniers sommés de transformer la bauxite sur place "manu militari".

Où se trouve le rapport de l'enquête indépendante du massacre de Thiaroye et des dizaines d'autres rapports d'opérations aux infos camouflage ? Ça n'existe pas.

■ Alassane Ouattara



Suite à la démission du Premier Ministre Patrick Achi et du Gouvernement, une équipe resserrée sera mise en place pour plus d'efficacité et tenir compte de la conjoncture économique mondiale. Il est impératif de réduire les dépenses de l'Etat en les réorientant vers la résilience sociale et sécuritaire.



■ Ammy Baba Cisse



Les trois européens (allemands) suspectés de terrorisme, ont été relâchés.

■ Awa Sylla



CEDEOA trop c'est trop ouvrez les frontières à cause de Dieu comment pour aller à la RDC on va faire le tour et aller jusqu'à ADDIS.

■ Renouveau FM/TV



Mali : Les Incendie se multiplient dans le cercle de Bafoulabé

Au moins 8 cases et greniers ont été consumés par le feu ce lundi dernier aux environs de 15 heures dans le village de Dramétou, commune rurale de Bafoulabé. Cet incendie d'origine inconnue a touché 2 familles. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée, mais des dégâts matériels considérables ont été constatés. Le vendredi dernier aussi, Un incendie a causé d'énormes dégâts à Bamafélé, dans le cercle de Bafoulabé. C'est un feu d'origine inconnue qui a consumé plusieurs vergers et 7 moutons de race tchadienne dans la localité. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée. Source : Studio Tamani

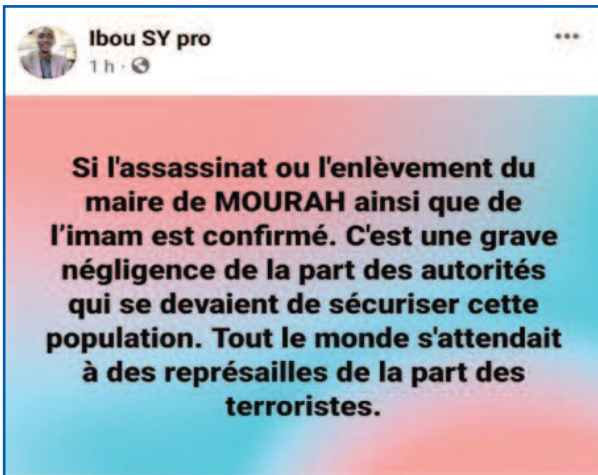


■ Wakat Séra



Le Comité exécutif de l'Union générale des étudiants burkinabè (UGEB) et les Comités exécutifs des sections nationales ainsi que les bureaux des comités d'initiative se sont rencontrés, le dimanche 10 avril 2022 à Ouagadougou, et ont fait le tour des problèmes qui minent le monde universitaire au Burkina Faso. Tout en dénonçant des réformes comme celles liées au FONER, les participants à la rencontre ont exigé le retour des tickets physiques en vue de permettre aux étudiants de choisir entre la digitalisation et les tickets.





■ Dr Djamila Ferdjani



Quelque soit notre job, le pratiquer avec passion, empathie, compassion, intérêt général, c'est le valoriser. Mais dans les métiers de la santé, où l'on deale avec la vie humaine, ces comportements ne sont pas des options mais des obligations. Sinon on change de profession..

■ Netafrique.net



La Fédération Burkinabè de Football a procédé au dépouillement des candidatures pour la désignation du nouveau sélectionneur de l'équipe nationale burkinabè. 64 candidats issus de 19 pays différents ont fait office de candidats parmi lesquels l'ancien coach des Etalons Philippe Troussier âgé de 67 ans. De nationalité franco ivoirienne, Troussier avait conduit les Etalons à la CAN "Burkina 98" et avait offert au Burkina la première demi-finale de son histoire....



■ Abdoul MBAYE



Les exigences de transformation locale des matières premières en Guinée sont preuve que les putschistes peuvent être plus patriotes que des autocrates élus corrompus. C'est peut être la raison des sanctions qu'on leur fait subir. Ils vont peut-être sauver l'Afrique par l'exemple.

■ Colonel Assimi GOITA



J'ai eu le plaisir de recevoir ce matin @Anna-lenaBaerbock Ministre des AE. Nos échanges ont porté sur la situation politique et sécuritaire au Mali et le renforcement de la coopération bilatérale



■ Gims de Soumaïla



L'inspecteur en chef de la police nationale invite toute personne ayant payé pour être recruté comme élève sous officier à s'enregistrer tout en précisant la somme payée et l'identité de la personne qui l'a perçue. Que le corrupteur dénonce le corrompu

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Économie : La flambée des prix des engrais inquiète les agriculteurs maliens



Les prix des engrais azotés flambent depuis plusieurs mois. Or, ils assurent les rendements des cultures, et il n'existe pas vraiment d'alternatives crédibles.

La facture est salée pour les agriculteurs : les prix des engrais azotés atteignent des sommets à deux doigts de l'hivernage. Fabriqués à partir d'ammoniac, qui combine azote de l'air et hydrogène provenant du gaz naturel, ces fertilisants ont vu leur prix s'envoler depuis un an. L'urée, un engrais sous forme de granulés, qui a vu son prix quasiment triplé en deux ans, en s'établissant à 35.000 F CFA le sac. À de tel prix, ou s'il n'y avait pas assez d'engrais disponibles, les agriculteurs seraient contraints de réduire les apports sur leurs cultures, ce qui se traduirait par des rendements plus faibles, et donc une baisse du volume de production. C'est aussi le risque d'une baisse de la qualité : la teneur en protéines des céréales découle de l'apport en azote, rehaussé par les engrais. Et la pénurie guette. Aujourd'hui, un distributeur qui réclame un certain volume, n'en obtiendra la totalité

À court terme, il n'y a pas vraiment d'alternatives aux engrais minéraux, c'est-à-dire fabriqués chimiquement. Les engrais organiques d'origine animale ou végétale, notamment utilisés en agriculture biologique, sont moins chargés en azote (ce qui veut dire moins de rendements) et n'agissent pas aussi rapidement – et il serait impossible d'y convertir en quelques mois un grand nombre de cultures. Certains agriculteurs pourraient aussi être tentés de cultiver davantage de plantes moins gourmandes en azote, comme le mil, le sorgho, le maïs les haricots qui sont capables d'utiliser l'azote dans l'air. Mais la marge de manœuvre est très étroite pour le riz qui a un besoin vital d'engrais. L'astuce consisterait à recourir aux engrais organiques pour limiter autant que possible la quantité d'engrais chimiques. De fait, les engrais azotés qui fertilisent les grandes cultures figurent bien parmi les victimes collatérales de la flambée des cours du gaz. Le gaz naturel représente pas moins de 80% du coût de production de l'ammoniac, ce qui se répercute sur les prix des engrais azotés au bout de la chaîne.

Source : L'Informateur

HADJ 2022 : Plus de pèlerins, mais sous conditions



L'Arabie Saoudite a annoncé ce samedi 09 avril qu'elle allait autoriser "un million de pèlerins, étrangers ou nationaux, à accomplir le hadj cette année", le pèlerinage annuel à La Mecque. Le ministère Saoudien du hadj affirme dans un communiqué, qu'il veut assurer la sécurité sanitaire des pèlerins "tout en veillant à ce qu'un maximum de musulmans dans le monde puissent accomplir le hadj".

Selon l'annonce faite samedi, le hadj de cette année 2022 sera limité aux pèlerins vaccinés âgés de moins de 65 ans. Ceux qui viennent de l'extérieur de l'Arabie Saoudite devront quant à eux présenter un test PCR négatif de moins de 72 heures.

Un assouplissement après les deux dernières années restreintes par la pandémie. En 2020, les autorités saoudiennes n'avaient autorisé que 1000 pèlerins à y participer. En 2021, elles avaient autorisé 60.000 résidents entièrement vaccinés choisis par tirage au sort. Des restrictions qui avaient alors alimenté le ressentiment des musulmans de l'étranger qui n'avaient pas été autorisés à participer. Habituellement, le pèlerinage de la Mecque est l'un des plus grands rassemblements religieux au monde. Environ 2,5 millions de personnes y ont participé en 2019.

Ce pèlerinage est l'un des cinq piliers de l'islam. Le hadj doit être accompli par tous les musulmans qui en ont les moyens au moins une fois dans leur vie. Il consiste en une série de rites religieux accomplis pendant cinq jours dans la ville la plus sacrée de l'islam, La Mecque, et dans les régions environnantes de l'ouest de l'Arabie Saoudite.

L'accueil du hadj est une question de prestige pour les dirigeants saoudiens, la responsabilité des sites les plus sacrés de l'islam asseyant leur légitimité politique. Avant la pandémie, le pèlerinage était une source de revenus essentielle pour le royaume, rapportant quelque 12 milliards de dollars par an.

Le royaume d'environ 34 millions d'habitants a enregistré plus de 751.000 cas de coronavirus depuis le début de la pandémie et 9055 décès, selon les données du ministère de la Santé. Début mars, il a annoncé la levée de la plupart des restrictions liées au Covid, notamment la distanciation sociale dans les lieux publics et la quarantaine pour les arrivants vaccinés, tandis que les masques ne sont désormais obligatoires que dans les lieux fermés.

Source : L'Informateur

Disparition : Cheickna Traoré nous a quittés



Cheickna Traoré dit Kolo National s'en est allé vendredi, à l'âge de 82 ans. Ancien international malien, il fut capitaine des Aigles au cours de sa carrière. « C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de notre aîné, ancien international des Aigles et ancien vice-président de la Fédération Malienne de Football et du Djoliba Athlétic Club, Cheickna Traoré dit Kolo National. À sa famille et à ses proches, je présente mes plus sincères condoléances. », a publié le Président de la FMAFOOT, Mamoutou Touré sur son compte officiel Twitter.

Vendredi, le grand footballeur malien s'en est allé. Fierté d'une nation qu'il avait portée au troisième rang du podium, l'ancien capitaine des Aigles est mort à 82 ans. Le Président de la Fédération Malienne de Football a été l'un des premiers à annoncer la mauvaise nouvelle de la disparition de cette ancienne gloire qui s'est cassée trois côtes en extrayant une balle qui se dirigeait vers les filets maliens au cours du match contre le Togo lors de la phase finale de « Yaoundé 72 ». Après avoir mis fin à sa carrière sportive, il ne s'était pas pour autant éloigné des gradins, avec sa nomination au poste de Directeur du Stade Omnisport. Puis le fauteuil de Vice-président du Djoliba AC échoit à l'ancien sociétaire de ce club pendant une dizaine d'années. Période qui l'avait vu occuper la Vice-présidence de la Fédération Malienne de Football.

Source : L'Informateur

Sikasso : La prévention des inondations au cœur des préoccupations des autorités communales

La prévention des cas d'inondation est au centre des préoccupations des autorités communales de Sikasso. Depuis 3 jours, les agents en charge de l'hygiène et de l'assainissement ont été déployés pour curer les caniveaux autour du marché à Sikasso. Pour les responsables de la Mairie, il s'agit de préserver le marché, de prévenir les cas d'inondations, mais surtout de garder les lieux propres. Ces mesures ont été saluées par les usagers du marché central et les populations de Sikasso.

Source : studiotamani

Mali : La ministre allemande des Affaires étrangères en visite chez nous pour rencontrer le Colonel Assimi Goïta



Annalena Baerlock, la cheffe de la diplomatie allemande a entamé mardi une visite au Mali pour faire le point sur l'engagement allemand dans ce pays, avant un possible retrait de la Bundeswehr. La ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerlock, a prévu de rencontrer le chef de la junte malienne lors d'un déplacement cette semaine au Mali au moment où Berlin envisage de retirer ses soldats du pays, a indiqué lundi son ministère. Le but de ce voyage est notamment « de se faire une idée précise de la situation politique et sécuritaire » en vue de décider du maintien ou non de la Bundeswehr, dont le mandat sur place expire en mai, selon un porte-parole du ministère. « Des entretiens sont prévus » avec le chef de la junte, le Colonel Assimi Goïta, et le chef de la diplomatie Abdoulaye Diop.

LA JUNTE MALIENNE EXHORTÉE À GARANTIR UN RETOUR À LA DÉMOCRATIE

Cette visite intervient deux mois après l'annonce du retrait de Barkhane et de la task-force européenne Takuba et succède de quelques jours à celle effectuée le week-end dernier par la ministre allemande de la Défense, Christine Lambrecht. Une des questions du voyage est de « savoir quelles conséquences le fait qu'il n'y ait actuellement aucun progrès au Mali sur la voie du retour à la démocratie peut avoir sur la coopération » avec ce pays, selon un porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères. Après le départ de Barkhane et de Takuba et alors que les accusations d'exactions contre l'armée malienne se multiplient, l'avenir des soldats de la Bundeswehr se pose. Les députés allemands devront trancher la question fin mai. Mais le gouvernement allemand a lui déjà fait part de son scepticisme quant à leur maintien sur place.

Source : beninwebtv



Mali : L'Allemagne demande au gouvernement malien d'arrêter de travailler avec les russes



La cheffe de la diplomatie allemande, Annalena Baerbock, a exhorté mercredi, le Mali à cesser de travailler avec les militaires russes s'il veut réactiver pleinement la formation des forces armées du pays par l'union européenne. Alors en visite au Mali pour rencontrer les autorités du pays et discuter d'un éventuel retrait des forces allemandes du pays, la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a demandé à ces dernières, de mettre fin à leur collaboration avec les forces russes présentes sur le territoire. La demande de l'allemande, intervient après que l'Union européenne a indiqué lundi, qu'elle suspendait sa formation des forces armées maliennes. Le haut diplomate de l'UE, Josep Borel, a expliqué que la mesure est décidée du fait d'un manque de garanties des autorités maliennes que les militaires russes n'interféreraient pas dans les travaux. L'UE fait allusion à ceux que Bamako appelle des instructeurs militaires russes et qui aident l'armée du pays dans les opérations directes sur le terrain. La cheffe de la diplomatie allemande a déclaré mercredi, après avoir rencontré les autorités : « Il est clair que dans cette situation (...) le Sahel et surtout le Mali ne peuvent être stables que si les élections ne sont pas reportées encore et encore, et aussi en ce qui concerne la situation sécuritaire, si les acteurs russes ne travaillent pas avec ». « ... surtout en ce qui concerne la mission EUTM (formation), nous ne pouvons pas continuer à coopérer s'il n'y a pas de séparation avec les forces russes. Ce n'est pas le cas pour le moment », a-t-elle ajouté. Dans le même temps, Baerbock s'est également intéressée à un autre problème du Mali que sont les élections. Elle a appelé le gouvernement de transition du Mali à s'orienter vers des élections équitables et à faire des progrès sur les réformes, en particulier pour lutter contre la corruption.

Source : beninwebtv

Mali : Un hélicoptère de l'armée ouvre le feu « à proximité » des casques bleus britanniques dans l'est



Le ministère britannique de la Défense et l'ONU ont indiqué mardi, qu'un hélicoptère de l'armée malienne a effectué plusieurs tirs de roquettes « à proximité » des casques bleus britanniques en mission de maintien de la paix de l'ONU dans le pays. Dans un message à l'AFP, un porte-parole du ministère britannique de la Défense, a indiqué que « nous sommes au courant d'un incident récent au Mali au cours duquel des roquettes ont été tirées par un hélicoptère des Forces armées maliennes (FAMA) à proximité d'un détachement de personnel britannique » de l'ONU. « Tout le personnel britannique est en sécurité et pris en compte, et les circonstances entourant cet incident font l'objet d'une enquête », a-t-il ajouté. Selon les informations rapportées par l'AFP citant un document diplomatique, l'appareil des FAMA a effectué au moins six tirs de roquettes près des éléments anglais de l'ONU, dans la région de Tessit, près de la ville de Gao dans l'est du pays. Le même document de l'AFP soutient également que presque tous les hélicoptères maliens sont pilotés par des Russes assistés de copilotes maliens. Il va sans dire que les éléments russes dans le pays sont mis en accusation dans cet incident dont les contours ne sont pas encore clairs. Aussi, l'armée malienne n'a pas encore apporté sa version de ce qui s'est passé. La semaine dernière, Richard Mills, l'ambassadeur adjoint américain à l'ONU, a dénoncé un incident « inacceptable », qui s'est produit le 22 mars lorsqu'un hélicoptère malien « a tiré des roquettes près des casques bleus dans l'est du Mali ». Le porte-parole des Nations Unies, Stéphane Dujarric, a déclaré mardi qu'une enquête de l'ONU sur les événements était en cours.

Source : beninwebtv

Kayes : Don de lampadaires à la maison d'arrêt

Kayes, la Maison d'Arrêt et de Correction vient de bénéficier de 8 lampadaires solaires. La remise s'est effectuée hier (11/04/2022) en présence des autorités locales. Le geste est du Centre d'assistance et de promotion des Droits Humains-CapDH. Il a été réalisé avec l'appui financier de l'Ambassade Royale de Danemark au Mali à travers le Fonds d'Appui aux Moteurs du Changement (FAMOC).

Source : Studio Tamani





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 13 avril 2022



Le conseil des ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 13 avril 2022, dans sa salle de délibérations au palais de Koulouba sous la présidence du colonel Assimi Goita, président de la transition, chef de l'état.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant report du reliquat des recettes et des crédits de l'Appui budgétaire sectoriel du Canada non consommé en 2021 sur le budget de 2022. Dans le cadre de l'amélioration des offres de services dans le secteur de la Santé et de l'Éducation, la Coopération canadienne contribue depuis quelques années au financement des programmes de développement à travers des Appuis Budgétaires Sectoriels.

Au titre de l'année 2021, il a été notifié au profit des secteurs de la Santé et de l'Éducation des crédits d'un montant de 4 milliards 162 millions 216 mille francs CFA sur lequel 1 milliard 435 million 336 mille francs CFA ont été utilisés. Le projet de décret adopté reporte avec l'accord de la coopération canadienne, le reliquat des crédits d'un montant de 2 milliards

726 millions 880 mille francs CFA sur le budget 2022, conformément aux dispositions de la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013 relative aux lois de Finances. Ce report de crédits permettra de financer les activités programmées et en cours d'exécution.

2. Sur le rapport du ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, le conseil des ministres a adopté, un projet de décret fixant les avantages accordés aux membres de la Mission d'appui à la Refondation de l'Etat. La Mission d'appui à la Refondation de l'Etat a été créée par le Décret n°2021-0260/PM-RM du 19 avril 2021. Elle est chargée d'assister le ministre de la Refondation de l'Etat dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles et administratives. Le Décret n°2021-0680/PT-RM du 23 septembre 2021 fixe les avantages accordés aux membres de la Mission d'appui à la Refondation de l'Etat. A l'application, il est apparu nécessaire d'étendre le décret du 23 septembre 2021 au personnel d'appui de la Mission. L'adoption du présent projet de décret s'inscrit dans ce cadre.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Sur le rapport du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication relative aux changements apportés au projet de Convention relatif à la réalisation de la Centrale solaire de 50 Méga Watt crêtes à Sikasso. Le Gouverne-

ment est engagé depuis quelques années, dans le développement à grande échelle d'infrastructures d'énergies renouvelables, en vue de réduire la dépendance et le déficit énergétique croissant et de contribuer à la sécurité énergétique durable du pays.

C'est dans ce contexte que le projet de réalisation, en deux phases, suivant le principe de Build, Own, Operate and Transfert de la Centrale solaire photovoltaïque de 50 Méga Watt Crêtes à Sikasso, a été attribué en 2015, à la Société POWERPRO. A la suite d'un réexamen du plan d'affaires au vu de la baisse du coût des équipements de production d'énergie solaire sur le marché international, les parties ont convenu de la réalisation de la Centrale en une seule phase et de la baisse du prix de vente du Kilo Watt heure de 70 à 55 francs CFA. Les changements apportés à la convention permettent à la société Energie du Mali-SA de réaliser une économie de plus de 1,7 milliards de francs CFA par an, soit plus de 42 milliards de francs CFA sur les 25 années d'exploitation.

2. Sur le rapport du Ministre du Développement rural, le Conseil des ministres a été informé de la signature, par le ministre délégué chargé de l'Elevage et de la Pêche d'un Protocole d'accord, intervenue le 07 avril 2022 à Conakry, règlementant la transhumance Inter-Etats entre le Gouvernement de la République du Mali et le Gouvernement de la République de Guinée.

Par cet Accord, les deux pays s'engagent à créer les conditions d'une transhumance transfrontalière apaisée en précisant désormais les postes d'entrée et de sortie des animaux et les périodes indiquées allant du 1er février au 31 mai de chaque année. Le protocole d'accord contribuera à la prévention et à la résolution des conflits récurrents entre agriculteurs guinéens et éleveurs maliens.

3. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente. Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie. Bamako, le 13 avril 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement, Mahamadou DAGNO Officier de l'Ordre national

Lutte contre le terrorisme : Le tonnerre de feu des FAMA continue

Il n'y a d'ombre d'aucun doute, l'armée malienne monte en puissance et marque son terrain. Depuis décembre 2021, les forces armées maliennes ont lancé une offensive contre les forces obscurantistes qui terrorisaient les populations depuis bientôt une décennie. Les résultats tangibles enregistrés ces derniers temps attestent la volonté des forces armées maliennes de réduire considérablement les capacités de nuisance des terroristes. Malgré la campagne de diatribe orchestrée par certaines puissances qui veulent que la situation s'enlise afin d'atteindre leurs sinistres objectifs, les Famas contre vents et marées sont à l'offensive.



Ne dit-on pas que celui qui veut la paix, prépare la guerre. Inspirées, par cette doctrine, les autorités de la transition ont consenti d'énormes efforts pour équiper notre outil de défense qu'est l'armée. Les récentes acquisitions de matériels sont le témoignage éloquent que la sécurisation du territoire malien est et bel une priorité des autorités de la transition.

Sans nul doute les acquis opérationnels constituent une source de motivation pour les FAMA. Elles ne cessent d'engranger des résultats depuis décembre 2021, tout en consolidant les acquis. Avec la puissance de feu des FAMA, les terroristes affaiblis adoptent l'affrontement direct. Les résultats appréciables ne doivent pas pousser les FAMA à baisser la

garde car les terroristes disposent encore de capacités de nuisance reposant essentiellement sur les poses d'engins explosifs improvisés.

Il nous revient de sources concordantes que les FAMA continuent avec leur mission régaliennne notamment la sécurisation de foires, les escortes, les relèves et les patrouilles de sécurisation des personnes et des biens. Avec l'acquisition de nouveaux matériels ultra-modernes, les Famas n'ont plus de répit d'où l'intensification de la recherche du renseignement et de contrôles de zones particulièrement au centre et au sud du pays avec des actions majeures. Dans un communiqué de l'Etat-major des armées, il ressort qu'une mission de patrouilles conduite du 5 au 12 avril 2022 dans

la zone d'Ansongo a permis l'interpellation de 10 suspects mis à la disposition de la prévôté pour des fins d'enquête. Les contrôles de zone dans les secteurs de Gao et Fafa ont permis la récupération de 27 têtes d'animaux au pont Wabaria à Gao et la saisie de 03 barriques de 200 litres et de nombreux autres bidons, tous remplis de carburant soit environ 2 085 litres. S'agissant des opérations sur le théâtre centre de l'opération Maliko, les priorités opérationnelles ont porté sur la consolidation des acquis de l'opération à Mourah dont le secteur reste toujours une zone opérationnelle de haute surveillance. « **A Youwarou dans la région de Mopti, les opérations ont permis l'interpellation de 06 terroristes et la récupération de 257 sacs de céréales constituant la zakat perçue auprès de paisibles populations. Après l'attaque des dozos à Tientiebougou dans la zone de Niono ayant fait 04 morts et 08 blessés civils, la patrouille FAMA a procédé à l'interpellation, le 04 avril 2022, de 02 suspects mis à la disposition de la gendarmerie pour des fins d'enquête. Le détachement FAMA de Diabaly a procédé à l'interpellation, le 10 avril 2022, de 5 suspects dont 3 ressortissants européens. Dans la région de Nara, une patrouille FAMA a procédé à la neutralisation de 02 terroristes et la saisie d'un congélateur de marque Sharp, 33 panneaux solaires de grand format, 04 batteries dont 02 blindées, 01 groupe électrogène, 01 régulateur, 01 pompe à eau, 03 tonnes de petit mil, 07 sacs de riz de 50 kg, 01 sac d'arachide de 100 kg et plusieurs autres pièces de rechange de motos. Une patrouille d'opportunité a également permis de neutraliser un GAT sur l'axe Sébabougou-Diéma et la récupération de 01 AK-47 et 02 chargeurs garnis** », peut-on lire dans le communiqué signé par le Colonel Souleymane Dembelé.

Par ailleurs, l'Etat-major Général des Armées invite les populations à se démarquer des terroristes pour minimiser les risques de dommages collatéraux sachant que la leçon apprise pendant les dernières actions confirme l'emploi de civils comme des boucliers humains.

■ Ibrahim SANOGO

Mourah : Les autorités apportent leurs soutiens aux populations sinistrées

Quinze tonnes de vivres, des moustiquaires, des couvertures, des nattes et une enveloppe symbolique, c'est là le contenu d'un don fait le 9 avril 2022 par le gouvernement aux populations de Mourah dans le cercle Djenné. Ce geste intervient après les opérations militaires menées du 27 au 31 mars 2022 par les forces armées maliennes (FAMa) dans ladite localité et qui ont permis de neutraliser plus de 200 terroristes.

Le Président de la Transition, chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta a dépêché, le 9 avril 2022, une délégation de haut niveau à Mourah, conduite par le ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Sociale, le Colonel-major Ismaël Wagué. Il y avait également le ministre délégué chargé de l'Action Humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés, l'imam Oumarou Diarra, ainsi que des membres du Conseil National de Transition (CNT).

À travers cette descente de terrain, il s'agissait pour la délégation d'apporter le soutien, le réconfort et l'assistance de l'Etat aux populations de Mourah sinistrées par plusieurs années de siège djihadiste. Ainsi, la délégation

gouvernementale n'est pas allée avec les mains vides. Elle a offert des couvertures, des nattes et une enveloppe symbolique aux populations sinistrées. Aussi, d'autres dons, composés de quinze tonnes de vivres, seront faits dans les tous prochains jours au nom du président de la Transition aux populations de Mourah. « Nous sommes venus au nom du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, pour vous dire que l'État est et restera à vos côtés, ce, en vous apportant non seulement un soutien moral, mais aussi matériel », a transmis le ministre Wagué aux autorités communales, coutumières et aux populations de Mourah.

Le chef du département de la Réconciliation,

de la Paix et de la Cohésion Sociale a profité de cette visite pour féliciter le travail remarquable mené par les forces armées maliennes pour la sécurisation de Mourah.

Cette visite gouvernementale a été appréciée à juste titre non seulement par les autorités communales, mais aussi par les populations de Mourah qui ont exprimé leur satisfaction et réconfort à cette mission de haut niveau. Aussi, les populations ont surtout salué le retour de l'Etat à travers les forces armées et de sécurité et ont souhaité une présence continue des FAMa afin que les populations qui n'aspirent qu'à la paix et à la cohésion sociale puissent vivre en toute sécurité.

« Cette demande sera rapportée en haut lieu pour que des dispositions idoines soient prises pour voir dans quelle mesure les forces de défense et de sécurité puissent maintenir une durée prolongée, sinon permanente dans la localité au profit des populations », a répondu le ministre colonel major Ismaël Wagué, tout en saluant la montée en puissance de l'armée nationale qui vient de prouver à travers l'opération de Mourah qu'elle peut porter un coup fatal aux groupes terroristes partout où il le faut sur le territoire national.

A O

Source : Ziré



Modibo Mao Makalou, Économiste : « La hausse généralisée des prix à la consommation est un phénomène mondial »

Depuis un certain temps les denrées alimentaires connaissent une hausse spectaculaire sur le marché malien et international. Dans cette interview, Modibo Mao Makalou, économiste nous explique les raisons de cette flambée.



Mali-Tribune : Nous sommes en plein mois de Ramadan et on assiste à une flambée des denrées de première nécessité. En tant qu'économiste comment expliquez-vous cette flambée ?

Modibo Mao Makalou : La hausse généralisée des prix à la consommation est un phénomène mondial. Et cela avait été constaté depuis le début de la pandémie sanitaire. L'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) a constaté depuis 2011 une telle hausse n'avait jamais été remarquée dans les 5 groupes de denrées alimentaires, les prix n'ont jamais atteint une telle proportion. Maintenant on se rend compte que c'est depuis la crise financière de 2008-2009 que les prix n'ont pas atteint une telle proportion dans le monde. Les États-Unis ont atteint une hausse des prix qu'ils n'avaient pas constatés depuis 40 ans (1982). Dans l'Union euro-

péenne, depuis janvier 1997 lorsqu'ils ont commencé à recueillir les statistiques, ils n'ont jamais constaté une telle hausse de prix des denrées de consommation. C'est un phénomène mondial. En Espagne, les populations ont manifesté récemment à cause de la baisse du pouvoir d'achat et la hausse du coût de la vie. Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui regroupe les 8 pays qui partagent le F CFA ; il y a eu une hausse de prix qui n'a jamais été constatée depuis très longtemps car l'inflation (la hausse des prix) est plafonnée selon les critères de convergence macroéconomiques à 3% mais l'on a constaté une hausse des prix de 6% en décembre 2021 juste avant les sanctions contre le Mali. En revanche, ce qui est préoccupant au Mali, c'est le fait que nous sommes un pays enclavé, c'est-à-dire sans débouchés maritimes sans compter les impacts négatifs

de la crise multidimensionnelle. Aussi, nous avons une économie assez extravertie qui dépend du commerce international, en effet 60% de l'activité économique au Mali dépend du commerce international, c'est-à-dire ce que nous vendons à l'extérieur (exportations) et de ce que nous achetons à l'extérieur (importations).

Par ailleurs, à la suite des sanctions occidentales les livraisons des exportations russes et ukrainiennes seront freinées ou suspendues, le renchérissement déjà observé de ces produits va s'accroître. L'Ukraine et la Russie représentent plus de 1/3 des exportations mondiales de céréales, soit environ 20% du commerce mondial de maïs, 30% de blé et 70% d'huile de tournesol.

En plus de cela nous avons une crise multidimensionnelle (politique, sanitaire, humanitaire et sécuritaire) que le pays traverse en ce moment. Quand vous ajoutez tous ces phénomènes ça pose beaucoup de problèmes pour notre économie malgré qu'elle soit résiliente. Il va falloir prendre des mesures idoines pour faire face à cette hausse généralisée des prix afin d'améliorer le pouvoir d'achat des maliens.

Mali-Tribune : Dans une interview le ministre de l'économie et des finances a annoncé que la dette intérieure doit se chiffrer à 300 milliards de F CFA au premier trimestre. Cela veut dire quoi concrètement ?

M.M.M : En effet, selon le Ministre de l'Économie et des Finances du Mali dans une interview accordée au quotidien national « l'Essor » le 29 mars 2022, « la mobilisation des recettes fiscales et douanières enregistre des manques à gagner de plusieurs centaines de milliards de F CFA au 1er trimestre 2022, et la mobilisation de la dette intérieure se chiffre à 300 milliards de F CFA au 1er trimestre 2022. Les échéances des dettes non honorées sont estimées à 200 milliards de F CFA et les pertes et les manques à gagner en cours d'évaluation se chiffrent en centaines de milliards de F CFA. Les impayés sur les remboursements des titres publics des autres pays de l'UEMOA pour le compte des banques maliennes sont dans l'ordre d'une dizaine de milliards de F CFA en plus des intérêts de retard échus. Aussi, il y a le cumul des échéances à payer avec les différents créanciers extérieurs du Mali estimés au 31 mars 2022 à environ 30 milliards de F

CFA et 175 milliards de F CFA pour les investisseurs dans les titres publics, soit un total de 205 milliards de F CFA.

La dette intérieure concerne la dette en monnaie locale, c'est-à-dire en F CFA ce qui est dû aux entreprises et aux fonctionnaires de l'État central et des collectivités locales...La dette intérieure constitue un goulot d'étranglement pour l'économie qui peut mener à une crise financière. Si les impayés de l'Etat envers les fournisseurs ou les personnes s'accumulent ceux-ci ne pourront pas faire face à leurs charges et cela va impacter négativement le système financier et bancaire et finira par gripper l'économie pour enfin aboutir à une crise financière généralisée

Mali-Tribune : l'embargo, la crise sécuritaire et sanitaire, gel des avoirs à la BCEAO, arrêt de l'aide budgétaire la dette intérieure s'accroît. L'économie malienne est-elle en résilience ?

M.M.M : Malgré tout ce que nous subissons comme choc, nous en sortons, nous y sommes habitués. de ce pays, Le pays est né dans la douleur depuis l'indépendance le 22 septembre 1960. Les maliens ont toujours montré qu'ils pouvaient s'adapter aux difficultés, que ce soit la sécheresse, les coups d'Etats, ou la variation des prix des matières premières. Il est évident que les sanctions économiques, financières et commerciales vont compliquer les choses parce que nous sommes entourés de 7 pays avec lesquels nous partageons plus de 7400km de frontières. Aujourd'hui, les pays sont de plus en plus interconnectés à cause de la mondialisation qui a créée une interdépendance entre les pays au niveau des chaînes de valeur mondiales. Même les États-Unis qui sont la première puissance politique, économique et militaire au monde ne peuvent pas vivre en autarcie. Tous les pays ont besoin les uns et des autres. D'ailleurs pour ce qui nous concerne, en étant le premier producteur africain de coton, nous avons besoin des ports de nos voisins pour évacuer notre coton. Nous avons aussi besoin des autres pays pour acheter les intrants qui nous permettent de cultiver le coton et les céréales et autres denrées agricoles. A cause de toutes ces difficultés, il va falloir apporter des réponses appropriées à ces crises pour pouvoir nous projeter dans l'avenir et améliorer les quotidiens des Maliens.

Mali-Tribune : La Cour de justice de la CEDEAO a levé les sanctions contre le Mali. Mais les chefs d'Etats de l'instance maintiennent toujours ces sanctions. Pourquoi ?

M.M.M : il y a eu une ordonnance de la Cour de Justice de l'UEMOA le 24 mars 2022 demandant le sursis à l'exécution des sanctions, l'objectif ultime étant de demander l'annulation des sanctions financières contre le Mali. En effet la Cour de Justice a ordonné s' le sursis à l'exécution des sanctions en attendant de se prononcer sur le fond qui est l'annulation des sanctions de l'UEMOA. Toutefois, l'ordonnance n'a pas été exécutée parce qu'au sein de l'UEMOA, l'instance suprême pour la prise des décisions de la conférence des chefs d'Etats et de gouvernement et c'est elle qui nomme les membres de la Cour de Justice de même que les membres des autres institutions. Je pense que la solution aux sanctions n'est pas juridique mais politique donc à travers la négociation autour d'une table. C'est cela qui va nous faire sortir de là. Il est évident que les sanctions sont illégitimes, illégales et disproportionnées. Elles sont par ailleurs antinomiques avec les principes de l'intégration régionale qui a pour objectif la promotion du bien-être des populations, la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux, des facteurs de production, du établissement des citoyens et des entreprises libérales. Avec ces sanctions tout cela est interdit. Ça affecte non seulement les populations maliennes mais aussi communautaires. Parce qu'en fermant les frontières ou en empêchant les Maliens de se déplacer au sein des pays de la communauté, on empêche aussi les populations de la communauté de se déplacer au Mali alors que c'est le principe de base de l'intégration régionale.

Mali-Tribune : 26 mars 1991-26 mars 2022 : 31 ans d'exercice de la démocratie malienne. Quel bilan dressez-vous ?

M.M.M : Même si le bilan est mitigé, il est positif. Selon l'homme d'État britannique Winston Churchill « la démocratie est le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés. » c'est-à-dire il n'y pas d'alternative à la démocratie. La démocratie est imparfaite, c'est un long processus même si on peut noter que

l'Etat s'est affaibli pendant notre processus démocratique, je pense qu'il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il va falloir faire un audit de notre démocratie et un diagnostic sans complaisance de notre démocratie pour tirer les enseignements de notre pratique démocratique et construire sur les aspects positifs et corriger les aspects négatifs. 31 ans dans la vie d'un pays ce n'est pas beaucoup. Au Mali, il existe en 2022 plus de 250 formations politiques qui ambitionnent de conquérir le pouvoir par le biais du suffrage universel pour une population de 21 millions de personnes. La démocratie malienne est malade et nécessite des remèdes sous la forme des réformes conjoncturelles et structurelles en vue de pallier les dysfonctionnements constatés durant ces 31 dernières années de pratiques démocratiques (charte des partis, loi électorale, fichier électoral, organes de gestion des élections...)

Il va falloir que nous nous donnions la main et que nous allions vers une plus grande cohésion nationale en vue de sceller une véritable réconciliation nationale durant cette Transition qui est soutenue par l'ensemble des acteurs maliens. Je pense que c'est la période idoine pour permettre aux Maliens de se réconcilier entre eux afin de penser à un projet de construction nationale pour l'avenir de la nation et poser les jalons pour un avenir radieux pour l'ensemble des maliens. Tout cela est possible car nous sommes une vieille nation résiliente qui a besoin de cicatrizer les blessures du passé puisque le pays est constamment géré par ruptures depuis 61 ans.

Mali-Tribune : La démocratie malienne, un modèle à refonder selon vous ?

M.M.M : Oui ! La refondation de la démocratie malienne passe nécessairement par l'amélioration de la qualité des scrutins électoraux en vue de rehausser le taux de participation pour une plus grande légitimité des élus. En effet, le taux de participation qui est un indicateur clé de la vitalité d'une démocratie est en baisse constante depuis 1992 et la mobilisation des électeurs pour aller aux urnes reste un défi pour les scrutins électoraux au Mali ce qui entame la légitimité des élus.

Propos recueillis par
Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune

Conseil Supérieur de l'Agriculture : Vers une loi de programmation des investissements dans le secteur agricole



Telle est l'une des conclusions fortes de la 12^{ème} session du Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA). En effet, le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, a présidé l'ouverture de la 12^{ème} session du Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA), le mardi 12 avril 2022, dans la salle des Banquets de Koulouba. Une session qui a débuté, selon les services de la Présidence, par une remise de distinction aux trois meilleurs chefs secteurs et trois meilleurs producteurs de coton de la campagne 2021-2022. Les trois premiers ont été décorés Chevalier de l'Ordre national. Quant aux meilleurs producteurs, ils ont reçu chacun la Médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

Une cérémonie de décoration qui sera suivie par la présentation du Plan de campagne consolidé et harmonisé, du bilan 2021 ainsi que de la programmation 2022 par le ministre du Développement Rural qui a aussi présenté les prévisions 2023-2024. Le ministre Modibo KEÏTA a non seulement dégagé l'état d'exécution du budget 2021, mais a aussi fait cas des difficultés rencontrées au cours de cette campagne écoulée. Des difficultés dues notamment à la pandémie de Covid-19, à l'insécurité

ainsi qu'à la mauvaise répartition de la pluie dans l'espace et dans le temps.

À l'entame de ses propos, le Président du Conseil Supérieur de l'Agriculture, le Colonel Assimi GOÏTA, a félicité « tous les acteurs de la profession Agricole, ainsi que leurs partenaires nationaux et étrangers pour les résultats » obtenus durant cette campagne écoulée. Il a précisé toutefois que le résultat obtenu, loin d'être un satisfecit, doit « interpellé à plus d'efforts, de réflexion et d'innovation pour amorcer l'indépendance de notre pays du marché international des produits agricoles en vue d'assurer notre souveraineté alimentaire et nutritionnelle ».

Pour permettre au secteur agricole de jouer le rôle qui lui revient dans le processus du développement économique, politique et social, le Président de la Transition a formulé des recommandations au gouvernement. Il s'agit entre autres de doter le secteur du développement rural d'une loi de programmation des investissements dans le secteur agricole, de poursuivre le programme de pluies provoquées en début et fin de l'hivernage.

Aussi, s'agit-il de mettre en place un programme spécial de promotion de certaines

productions céréalières et maraîchères de très grande consommation et accroître l'utilisation des intrants locaux. Outre ces recommandations, en vue d'améliorer les productions céréalières, cotonnières et animales, le Chef de l'État a décidé de la mise en place de certaines mesures incitatives.

En raison de la hausse excessive du prix des engrais sur le marché mondial, le Président GOÏTA a décidé « que la quote-part du producteur dans le prix du sac de 50 kg de l'engrais minéral soit fixée à 12 500 francs CFA ». Quant à l'engrais organique, la « quote-part est fixée à 2500 francs CFA le sac de 50 kg ». Plusieurs autres recommandations ont été faites par le Président du Conseil Supérieur de l'Agriculture au Gouvernement au cours de cette 12^e session.

Il faut noter que le coût global du plan de campagne agricole 2021 se chiffrait à 312 milliards de FCFA (État : 200,61 milliards de FCFA, soit 64,16% ; Producteurs : 84,89 milliards de FCFA, soit 27,15% ; PTF : 27,14 milliards de FCFA, soit 8,68%). Les résultats attendus, au titre des productions végétales, étaient de 11.329.772 tonnes de céréales avec un excédent céréalier apparent de 2.230.490 tonnes sur une population évaluée à 20.548.743 habitants du Mali en 2021 ; 512.785 tonnes d'arachide ; 820.000 tonnes de coton graine ; 338.881 tonnes de pomme de terre ; 827.472 tonnes d'oignon/échalote ; 680.312 tonnes de mangues.

Au titre des productions animales, halieutiques et aquacoles, le pays devait s'attendre à 10.511 tonnes de lait collecté, 110.032 tonnes de viande contrôlée, 467.918.392 œufs de consommation, 7.027.236 poulets de chair ; 15.000 vaches inséminées (race laitière) ; 200 chèvres inséminées ; 113.046 tonnes de poisson frais ; 167.839.263 têtes d'animaux et de volailles vaccinées contre plusieurs types de maladies animales et aviaires.

■ Yama DIALLO

Hausse des tarifs des transports collectifs : Impuissance ou irresponsabilité du ministère des Transports

Les responsables des compagnies de transports ont décidé, il y a quelques semaines de fixer et d'appliquer de nouveaux tarifs nationaux et internationaux, sans même s'en référer outre mesure à l'Etat. Et depuis, les prix des transports voyageurs varient entre 2.000 à 45.000 FCFA en fonction de chaque destination. Cette décision de modification des tarifs, selon les responsables des compagnies de transports, est liée à la hausse des prix du carburant. Et comme toute réponse, le gouvernement, censé défendre les citoyens, se contente d'un communiqué déclinant toute responsabilité dans cette situation. C'est tout simplement une irresponsabilité de la part du département des Transports !

S'il est difficile de blâmer les transporteurs, compte tenu du motif évoqué, il reste tout de même constant que de telles décisions nécessitent de discussions préalables avec les acteurs concernés, à commencer par la tutelle. Pire, les responsables des compagnies de transports qui ont décidé ces hausses sans le moindre travail d'information et de sensibilisation des usagers ! De nouveaux tarifs leur sont donc imposés, sans que l'Etat soit en mesure de faire quoi que ce soit pour eux. En effet, le Ministère des Transports et des Infrastructures, dans un communiqué, informe l'opinion publique qu'il décline « toute responsabilité dans la publication du document relatif aux modifications des prix ».

COMMUNIQUE N°07-2022-MTI

« Faisant suite à la diffusion sur les réseaux sociaux et dans certains médias d'informations relatives aux tarifs de transport interurbain par autocar, le Ministre des Transports et des Infrastructures porte à la connaissance de l'opinion publique que les modifications tarifaires procèdent exclusivement du cadre de concertation des acteurs, qui statue sur l'ensemble des éléments constitutifs du coût du transport. Le Conseil Malien des Transporteurs Routiers, qui assure l'organisation et la repré-

sentation professionnelle de l'ensemble des transporteurs routiers, n'a été associé ni de près ni de loin à une quelconque modification des tarifs.

A cet égard, il décline toute responsabilité dans la publication du document, qui ne saurait donc engager les transporteurs légalement autorisés à exercer l'activité. Le Ministre des Transports et des Infrastructures assure que toute modification des prix du transport se fera par annonce préalable à son application. Le Ministre invite l'ensemble des transporteurs routiers à inscrire leur démarche dans le cadre de concertation susmentionné. Le Ministre en appelle au sens civique, à la mesure et à l'esprit de compréhension des transporteurs routiers et invite les usagers du transport routier à la sérénité ».

Des questions simples et légitimes alors se posent. Si les modifications tarifaires procèdent exclusivement du cadre de concertation des acteurs, qui statue sur l'ensemble des éléments constitutifs du coût du transport, comme nous l'annonce Mme la ministre chargée des Transports, pourquoi n'a-t-elle pas exigé qu'on revienne dans ce cadre de concertation pour voir ensemble ce qu'il y a du mieux à faire pour tout le monde et dans l'intérêt des citoyens ?

Si le Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR), qui assure l'organisation et la représentation professionnelle de l'ensemble des transporteurs routiers, n'a été associé ni de près ni de loin à une quelconque modification

des tarifs, était-ce au CMTR de dire cela à l'opinion ou à Mme la ministre des Transports de se faire « porte parole du CMTR ?

La question se pose, car contrairement à ce que dit Mme la ministre, le Studio Tamani nous rapporte ces propos de Chaka Diakité, Vice-président du CMTR : « Nous sommes dans la libéralisation des prix suite à l'augmentation de 25% sur l'hydrocarbure. C'est ce qui a poussé les transporteurs à augmenter leur prix... le parcours qu'ils pouvaient faire à 10 000F CFA équivalait maintenant à 13 000 F CFA ». Mme la ministre des Transports s'est-elle ainsi fait duper par le CMTR ou est-ce une façon pour les deux bords de noyer le poisson dans l'eau de la misère des Maliens ?

Enfin, si « toute modification des prix du transport se fera par annonce préalable à son application », comme le mentionne si bien ici Mme la ministre des Transports, les Maliens et les usagers de la route attendent donc qu'elle leur annonce les nouveaux tarifs applicables en matière de transports passagers, si tant est qu'elle désapprouve les prix imposés aux usagers par les transporteurs ! En attendant, les tarifs sont signés par chaque promoteur de compagnies et leur non-application entrainerait une amende de 25.000 à 100.000 FCFA. Un comité de suivi des tarifs a été mis en place pour contrôler toute compagnie signataire.

■ Yama DIALLO





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Carte d'identité biométrique CEDEAO : Un piège à éviter

Le Conseil des Ministres a adopté un projet de texte sur l'adoption de la Carte d'identité biométrique de la CEDEAO.

La suite logique des désaccords, entre notre pays et cette Institution, depuis le renversement du régime du Président feu Ibrahim Bou-bacar KEITA, voudrait que les Autorités de la Transition refusent cette Carte, en attendant une éventuelle normalisation des relations. Ou alors relever le niveau des exigences avant toute chose. Des concessions importantes seraient-elles obtenues de la CEDEAO ? Il serait judicieux de donner plus d'informations aux populations. Aussi quelle crédibilité accorder à un engagement de la CEDEAO dans son format actuel, qui semble entièrement acquis aux causes étrangères ?

En tout état de cause, adopter cette Carte dans le contexte actuel, ce serait de se faire avoir par la CEDEAO et les ennemis du pays, comme un agneau va se livrer à une hyène affamée. Soyons vraiment conséquents avec nous-mêmes. Nous avons remercié les Ambassadeurs de la CEDEAO et de la France. La mission BARKHANE a pris fin suite aux différentes "passes-d'armes". Nous sommes dans une situation de "coups pour coups". Des marches

ont été organisées pour demander la "sortie" du pays de la CEDEAO. Nos sœurs et frères Africains nous soutiennent massivement. Des milliers de personnes, adeptes de la Paix et de la justice, ont exprimé leur solidarité à travers le monde. L'espace aérien national est interdit de survol. Des partenaires stratégiques sont engagés à nos côtés. Et du jour au lendemain, "Patatras" on accepte une offre de Carte biométrique de la CEDEAO. Pourquoi ? Pour bénéficier d'une probable subvention ? Non, non, ce serait une grande humiliation. La CEDEAO perdue dans ses incohérences et cafouillages, avec ses amis qui ne savent plus où donner de la tête, ne souhaitent pas une "sortie" du Mali, qui risque de les affaiblir et de déclencher un effet de contagion. Alors, dans leur orgueil, on fait tout pour retenir notre pays. Sinon comment comprendre ces "va et vient" du médiateur ?

Sur le "Gel des Avoirs" de l'État, la Cour de justice de l'UEMOA a donné raison au Mali et a "ordonné la suspension des sanctions financières". Les Chefs d'État de la CEDEAO refuseraient pour le moment. Pourquoi ? Parce qu'il faut gêner toute "sortie" du Mali de la Zone Franc, en le privant d'une partie impor-

tante de sa "masse monétaire".

Comme si tout cela n'était rien, elle propose l'adoption d'une Carte d'identité biométrique. L'argument mis en avant serait, en filigrane, d'aider le Mali à organiser des élections. Quelle rigolade ? Comment distribuer des Cartes biométrique à des millions de personnes, réfugiées, déplacées, éparpillées, perdues ? Quelle façon d'exprimer le respect envers le peuple Malien ?

Le seul but serait d'organiser des élections. Le Conseil des Ministres n'est que la première étape de la procédure d'adoption d'une loi. Attendons de voir les deux étapes suivantes : l'étape parlementaire et la promulgation. Le CNT pourrait refuser cette loi, ou la faire retourner pour plus d'amendements permettant de protéger le peuple. Une fois votée, elle doit être promulguée dans un délai d'un mois.

Ce serait incompréhensible, voire honteux, après tous ces efforts consentis par les populations que notre pays se fassent avoir pour une aussi banale Carte d'identité biométrique. Le combat pour la sauvegarde de la souveraineté nationale est une course de très longue haleine. Les ruses, les manipulations et autres astuces font partie des obstacles. Il est de la plus grande importance de maintenir en place une "Veille Stratégique" efficace capable de les détecter et de les esquiver.

Siné DIARRA Expert-comptable Essayiste.



Transition au Mali : Le Premier ministre face aux membres du CNT le 21 avril prochain

«Le 21 avril 2022, il y aura une question d'actualité au cours de laquelle le Premier ministre sera appelé à donner des explications sur la mise en œuvre de son PAG (Plan d'Action du Gouvernement). Mais cette date peut être changée à tout moment », souligne un responsable du Conseil National de Transition (CNT), contacté par Le Républicain, le mardi 12 avril 2022, dans la journée.



Cette interpellation du chef du gouvernement par le CNT n'est pas étonnante. Cela rentre dans le cadre de ses missions de contrôle de l'action gouvernementale. D'ailleurs, le 4 avril dernier, au Centre International de Conférences de Bamako (CICB), lors de l'ouverture solennelle de la session ordinaire d'avril 2022 du Conseil National de Transition (CNT), le Président de l'institution, Colonel Malick Diaw, avait averti le Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla Maïga présent, sur son possible passage devant le CNT. «Diverses activités de contrôle de l'action gouvernementale, des visites de terrain des Commissions générales ainsi que des séances de renforcement des capacités seront au menu de nos travaux. Sur la base des acquis cumulés lors des sessions antérieures, je demeure confiant quant à l'engagement patriotique de

l'ensemble des membres du CNT et de l'Administration à faire également de cette session d'avril une session de confirmation du rôle central du CNT dans le processus de transition. Sur ce point précis, je voudrais m'adresser solennellement au Premier Ministre pour lui dire qu'indépendamment des évaluations périodiques faites du PAG (Plan d'Action du Gouvernement), les Maliens veulent savoir exactement l'état d'avancement du processus de transition ainsi que le chronogramme détaillé. Cela est d'autant plus important que c'est au peuple que revient la paternité des conclusions des ANR, notamment celles devant aboutir à un retour rapide à l'ordre constitutionnel », déclarait le Président du CNT, Malick Diaw. Selon lui, les échanges en cours avec la CEDEAO ne devraient en aucune manière constituer un facteur de blocage du pro-

cessus de refondation au Mali. « Sur cette question, Monsieur le Premier Ministre, vous serez certainement invité à passer devant le CNT, conformément à sa mission de contrôle de l'action gouvernementale, pour des échanges plus approfondis dans un bref délai », a précisé Malick Diaw.

Adopté le 02 août 2021, le Plan d'Action du Gouvernement est bâti autour de quatre axes : Le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ; Les réformes politiques et institutionnelles ; L'organisation des élections générales ; La promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité. « Le Plan d'Action est décliné en neuf objectifs assortis d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre, avec un coût estimatif de 2 050 063 000 000 FCFA. Il tient également compte des délais temporels de la Transition et est fondé sur trois piliers : le pilier sécuritaire, le pilier politique et le pilier social », soulignait Premier ministre, Dr. Choguel K. Maïga, devant le CNT.

Selon le règlement intérieur du CNT de 2020, la date de la séance des questions d'actualité réservée chaque mois est fixée par décision de la Conférence des Présidents. « Le banc du Gouvernement est occupé par le Premier ministre ou par le (s) Ministre (s) qu'il juge compétent (s). Le Conseil national de Transition est toujours en nombre pour débattre d'une interpellation même si l'auteur de l'interpellation est absent ou n'est pas représenté...Le Gouvernement peut être entendu, à sa demande, en séance plénière pour expliquer sa politique dans un domaine précis ou sur des questions d'actualité...Durant les questions d'actualité et les interpellations, le banc du Gouvernement est occupé par le Premier ministre ou son intérimaire accompagné des ministres concernés », révèle le règlement intérieur du CNT.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

Adama Tiémoko Diarra, Secrétaire politique de l'Adema-Pasj : "L'ouverture démocratique ne s'est pas accompagnée de culture démocratique"

Le 2 avril 2022, l'Adema-Pasj a organisé, dans la salle des banquets du Centre International de Conférences de Bamako, un panel regroupant les acteurs du 26 Mars 1991 sur les 31 ans d'exercice démocratique dans notre pays. Voici les propos introductifs du Secrétaire politique du parti, Adama Tiémoko Diarra.



Je dois commencer par dire que notre peuple a toujours joué un rôle avant-gardiste dans les luttes pour son émancipation et pour celle du peuple d'Afrique au sein des grands regroupements anticoloniaux et indépendantistes tels que : l'Union Tiémoko Garan Kouyaté, une union de lutte anticolonialiste, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA), le parti de l'indépendance créé suite au Manifeste parlementaire de septem-

bre 1946, le Parti Africain de l'indépendance (PAI), le Parti Malien du Travail ici représenté par Pr. Ali Nuhoun Diallo entre autres, le Parti Malien de la Révolution et de la Démocratie (PMRD), auquel nous nous reconnaissons et dont les anciens clandestins sont ici en salle. Je vais citer le ministre Adama Samassékou, Pr. Tiémoko Sangaré et Dr Chérif Cissé. Le Front Démocratique et Populaire Malien (FDPM) et les multiples composantes du

mouvement démocratique que je ne citerai pas, au risque d'en oublier.

Hommage aux Martyrs de Mars 1991 !

La lutte pour le progrès du peuple du Mali s'est aussi traduite par le soulèvement populaire de 1991 ayant permis de jeter les bases de notre jeune démocratie et de créer les conditions favorables au changement véritable de conditions de vie des Maliens à travers le multipartisme et l'instauration formelle de la liberté fondamentale. C'est l'occasion, à la suite de mes co-panélistes, de rendre hommage aux martyrs de mars 1991 et de dire que leur lutte ne sera pas vaine car pour moi la démocratie, en dépit du multipartisme et de multiples soubresauts, est irréversible.

Camarades panélistes et modérateur, pour répondre à votre question, elle reste chevillée au corps Mali. Pourquoi ? Parce que la démocratie, quelle qu'en soit la définition, se ramène à la notion de participation et nulle ne saurait et ne pourrait plus jamais gouverner sans cette participation des forces vives du pays. De nos jours, l'heure n'est certainement plus à la manifestation nostalgique pour la révolution de mars 1991, l'historique du mouvement démocratique originaire, l'heure est plutôt au bilan. A cet égard, force est de reconnaître qu'après 1991 et malgré nos engagements collectifs, maintes fois retirés pour le renforcement du processus démocratique, notre pays continue de connaître les soubresauts et de subir les menaces comme les coups d'Etats répétitifs. Le contexte actuel de la Transition en est une parfaite illustration. Après 31 ans de démocratie, notre pays continue de chercher le chemin de l'ancrage démocratique. Face à cette situation, la grille d'analyse du bilan des 31 ans peut se focaliser, pour ma part, sur les questionnements que je pose ci-dessous, qui constituent la quintessence de mon intervention en tant que panéliste.

Questionnements essentiels

Le multipartisme prôné et qui a favorisé la prolifération des partis politiques – plus de 200 partis politiques – assure-t-il le confort de notre démocratie et la gouvernance démocratique ? Les élections, en tant que baromètre de l'alternance démocratique, ont-elles été toujours inclusives, libres et transparentes ?

Le modèle occidental de limitation décennale des mandats présidentiels est-il adapté au contexte socio-économique et culturel de notre pays ? Le fonctionnement démocratique répond-t-il aux besoins et aspirations de notre pays ? Quel est l'impact du moyen d'Etat ou du désengagement de l'Etat prôné dans les années 1980 et poursuivi à la faveur de l'ouverture démocratique vers l'ouverture de marché ? La justice tant réclamée par le mouvement démocratique est-elle distribuée à la satisfaction des citoyens ? Notre option pour une réelle démocratie représentative répond-t-elle aux attentes de nos populations à travers nos élus ? L'unité nationale et la culture du patriotisme si chères au président Modibo Keita ont-elles été renforcées pendant l'ère démocratique ? Quelle articulation trouver entre démocratie et autorité de l'Etat ? Quelle doit être la place de la religion dans le jeu démocratique ? La décentralisation, étape incontournable du processus démocratique, a-t-elle atteint les objectifs escomptés, à savoir la promotion de la démocratie locale et du développement local ? Bref, la pratique démocratique pendant 31 ans répond-elle aux attentes des masses populaires ?

Chers participants, seules les réponses appropriées à ces questionnements pourraient permettre de procéder à une véritable catharsis de notre parcours démocratique de plus de trois décennies. Mon intention n'est pas de donner ici des réponses à ces questions dans le cadre de ce panel dont l'objectif est de planter le décor, d'introduire les débats qui se poursuivront au-delà de la rencontre d'aujourd'hui. Je ne m'appesantirai pas non plus sur les acquis de la démocratie qui sont énormes, contrairement à cette vision réductrice qui voudrait limiter les acquis de la démocratie à la seule floraison d'associations et de partis politiques.

En termes de bilan, notons qu'à l'avènement de la démocratie, notre pays comptait en tout 48 partis politiques, seulement 22 participaient aux élections locales et seulement 10 partis s'en sont sortis avec des élus. Aujourd'hui, nous sommes à plus de 230 partis politiques avec moins de 20 partis pouvant se faire représenter à l'Assemblée nationale. Cela doit nous amener à nous interroger sur la pertinence de la carte politique de notre pays. En effet, l'ouverture démocratique ne s'est pas accompagnée de culture démocratique.



Cette culture démocratique, qui a manqué durant 31 ans, voudrait que les formations politiques intensifient la mobilisation pour assumer leur responsabilité citoyenne en prenant part à l'écriture de notre destin collectif. Force est de constater que ce manque de culture démocratique se manifeste au niveau des partis politiques qui ont connu des déchirements et des divisions, qui n'ont pas contribué à donner une bonne image à la politique et aux politiques. La conséquence est que les partis politiques sont taxés, à tort ou à raison, d'être à la base de toutes les dérives de notre démocratie. Les forces politiques et sociales que nous représentons ici, toutes issues du mouvement démocratique, ne sont jamais parvenues à jeter les bases d'une véritable unité d'action dans l'intérêt supérieur de la nation, d'où l'absence de cette unité nationale si chère à un des pères de l'indépendance, le président Modibo Keita.

Droits et libertés, oui ! Devoir et responsabilité, non !

Si les droits et libertés étaient restreintes pendant le pouvoir militaire autoritaire, force est de reconnaître que l'ouverture démocratique a libéré les vannes des droits et libertés sans pour autant accorder de l'importance au devoir et à la responsabilité. Le devoir, en respectant les textes et la responsabilité, en répondant de ses actes, voilà ce qui a surtout manqué pendant 31 ans d'exercice démocratique et qui a fortement écorné l'autorité de l'Etat. Pendant 31 ans, la pratique démocratique s'est très souvent caractérisée par la mauvaise gouvernance.

De nos jours, les réflexions stratégiques portent sur la mise en place de l'Etat unitaire décentralisé à travers la régionalisation. Ces réflexions, qui doivent focaliser toutes notre

attention, sont au-delà de la démocratie des questions existentielles pour la nation malienne. La régionalisation tant clamée ne doit ni dégénérer sur le régionalisme encore moins sur le fédéralisme.

Il est vrai qu'en 1992, nous étions dans l'euphorie, donc les inattentions et les fautes ont été commises dans l'élaboration de certains textes qui nécessitent des révisions. Mais, au fond, notre pays se trouve surtout confronté à une crise de gouvernance. Il ne s'agit ni plus ni moins que de la faillite du système de gouvernance démocratique et, donc, de la pratique démocratique et non de la démocratie elle-même. C'est pourquoi, je fais miennes les conclusions issues des différents fora, dont le Dialogue national inclusif, conclusions qui doivent permettre de s'entendre autour de ce que j'appelle un pacte de gouvernance. Il s'agira d'un pacte favorisant la promotion d'une gouvernance nouvelle astreinte à la redevabilité devant les administrés.

Les Maliens ont sûrement plus que jamais besoin de dirigeants intègres et dignes de confiance. Je voudrais avant de terminer, citer Socrate qui disait ceci : « la chute n'est pas un échec, l'échec c'est de rester là où on est tombé ». Je demeurerai donc convaincu que notre pays dispose encore de ressorts nécessaires capables d'assurer et de produire un sursaut national à travers le génie malien et notre riche héritage afin de guérir notre démocratie de sa maladie infantile.

Enfin le roi Guézo de l'ex-Dahomey ne disait-il pas que si tous les fils du royaume venaient par les assemblées boucher tous les trous de la jarre percée, le royaume serait sauvé. Alors, sauvons ensemble notre démocratie en péril !

Propos transcrits par Boubacar Idriss Diarra
Source : Le Challenger

Abou Sow, Président de Tabital Pulaku : Négociateur pour en finir avec le djihadisme

Le président de l'association Tabital Pulaku, Abou Sow, a animé, le mercredi 13 avril 2022, un point de presse. Cette rencontre avec les hommes de média avait un double objectif. Un : rectifier les propos attribués à l'association Tabital Pulaku lors de la rencontre avec le chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga. Deux : apporter leur soutien aux Famas.

Dans ses propos introductifs, Abou Sow, a levé toute ambiguïté sur la position de Tabital Pulaku. A l'en croire, son association s'en tiendra aux résultats des enquêtes annoncées. « Nous avons, cependant, noté qu'une partie de nos propos a été déformée en particulier par l'office radiotélévision du Mali s'agissant du développement que nous avons fait des événements survenus à Moura. Je viens à préciser que ce jour-là, nous avons martelé que Moura était bel et bien un nid des djihadistes. Nous avons eu à le re-

connaitre parce que nous avons beaucoup d'informations concordantes qui l'ont confirmé. Nous avons eu à dire au chef du gouvernement que les accusations de viols, d'agressions sexuelles ou de violences contre les femmes imputées aux forces de défense et sécurité qui ont eu à intervenir à Moura, étaient sans fondement. Le mardi 5 avril, nous avons rencontré une forte délégation de Moura, avec laquelle nous avons eu un entretien de plus de 3 heures de temps. Entretien au cours duquel, nous avons posé toutes

les questions qui nous étions en droit de poser et auxquelles des réponses appropriées ont été fournies par les gens de Moura sans contrainte. Ce sont eux qui nous ont dit que hormis une femme qui aurait reçu une balle perdue et de son enfant, aucun autre cas d'agressions, de violences ou de viols ne nous a été rapporté. Il n'y a pas eu de viol. Ce sont les populations de Moura qui l'ont dit. Nous sommes donc en droit de donner crédit à leurs propos », a-t-il laissé entendre.

Abou Sow réfute les propos que l'ORTM a attribué à son association. « Par contre, nous n'avons jamais dit que tous ceux ont trouvé la mort à Moura étaient des djihadistes. Et c'est l'ORTM qui nous a fait dire cela. Nous avons dit que le premier ministre a annoncé l'ouverture d'une enquête et que nous nous en remettrons aux conclusions de ces enquêtes. Nous souhaiterions l'aboutissement de ces enquêtes. Voilà ce que nous avons dit. Nous ne pouvons dire que tous ceux qui sont morts étaient tous des djihadistes. Nous ne les connaissons pas. Mais, on nous a prêté ces propos », s'est-il indigné. Et de





poursuivre qu'ils ont l'enregistrement de l'intégralité de leur intervention. Il ne s'agit pas d'engager une polémique quelconque. Il s'agit tout juste de faire une clarification.

Et d'enchaîner : « **L'information la plus douloureuse, la plus grave qui nous est parvenue ce jour-là, c'est celle faisant état de la préparation d'une rébellion Peul. Nous avons dit que nous sommes dans l'ignorance totale d'un tel projet. C'était d'ailleurs notre première information. Nous n'avons jamais appris ni de près ni de loin qu'il y aurait préparation d'une rébellion Peule au Mali. Nous n'approuvons pas et n'approuverons jamais quelque tentative de rébellion que ce soit, organisée par les Peul, organisée par toute autre com-**

munauté. Nous sommes partisans d'un Mali un et indivisible. Nous nous battons de toutes nos forces pour que la paix revienne au Mali. C'est notre créneau. C'est pourquoi nous avons toujours pris part à toutes les initiatives de paix », a-t-il précisé.

Abou Sow a rappelé l'association Tabital Pulaku est résolument engagé dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ces formes. Aussi, il a appelé de toutes ses forces pour que les cas d'amalgame soient évités. Que la stigmatisation soit évitée. « **Nous disons haut et fort que tous les Peuls ne sont djihadistes. Oui, nous disons et nous répétons qu'il y a beaucoup de personnes dans le djihadisme qui ne sont pas Peul.**

Les Peuls qui sont djihadistes ne l'ont pas fait au nom des Peuls. Ils ne se sont pas mandatés par les Peuls. Ils l'ont fait à titre personnel ou de de leur organisation. Et cela ne saurait engager en aucune manière la responsabilité de la communauté Peul », a-t-il fait.

Le président de Tabital Pulaku estime que tous les groupes doivent être désarmés. Que ceux qui portent des armes qui n'en ont pas le droit soient dessaisis de leurs armes. Seules les Famas ont le droit de porter des armes. « **Nous disons qu'il faut négocier avec tout le monde pour qu'on en finisse avec cette affaire** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



Tiken Jah : « Si le Mali réussit, d'autres pays vont essayer d'avoir la vraie copie de l'indépendance »

Très connu pour son style engagé sur les questions liées à la politique, Tiken Jah Fakoly vient encore d'aborder la situation qui prévaut actuellement au Mali. Dans une vidéo postée sur sa page Facebook, la star du reggae a comparé la position actuelle du Mali à l'historique discours de Sékou Touré, l'ex président guinéen en 1958. Qu'il vous souvienne que le 25 août 1958, la Guinée avait été invitée à se prononcer sur la

proposition de la France d'intégration à la nouvelle Communauté française. Convié à dire son discours, en présence du président du conseil français, Charles de Gaulle, le président du conseil de gouvernement et député de Conakry, Ahmed Sékou Touré, avait sans langue de bois donné la position du peuple en votant non au référendum. Une décision radicale qui a conduit à l'indépendance de la Guinée. Prenant pour exemple cette histoire, Tiken Jah

pense que c'est la même chose qui se passe actuellement au Mali. « Depuis que le Mali a décidé de prendre son destin en main. Depuis que le Mali a décidé de mener sa guerre pour défendre son territoire, tout est mis en place pour ne pas que ça marche, comme si les africains étaient des gamins, comme si nous étions des incapables » a déclaré l'artiste. Et d'ajouter: « c'est une résistance qui est en marche dans ce pays sahélien et tout sera fait pour que ça ne marche pas parce que si le Mali réussit, d'autres pays vont essayer d'avoir la vraie copie de l'indépendance. Celle qu'on nous a donné en 1960, c'est la photocopie. Pour finir Tiken a invité toute la jeunesse africaine, la jeunesse consciente, éveillée, à « suivre la situation du Mali de près ».

SOURCE: BENINWEBTV



Lutte contre la traite des personnes : La cellule régionale de la région du Poro installée

La cellule régionale de la lutte contre la traite des personnes du poro a été officiellement installée ce samedi 9 avril 2022, en présence du ministre de la communication et des médias, monsieur coulibly amadou et de madame belmonde dogo, ministre de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté dans la région du poro.

La cellule régionale de la lutte contre la traite des personnes du Poro a été officiellement installée ce samedi 9 avril 2022, en présence du Ministre de la Communication et des Médias, Monsieur Coulibaly Amadou et de Madame Belmonde Dogo, Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté dans la région du Poro.

Après la cérémonie d'usage, le représentant d'Expertise France, M. Krah Modeste a fait remarquer que cette activité intervient à la suite de la mission de plaidoyer conjointe organisée par la France et le Comité national de lutte contre la traite des personnes en janvier 2022, qui a permis d'échanger avec les autorités sur la nécessité de la mise en place de la cellule régionale de lutte contre la traite des personnes dans la localité de Korhogo. Le processus a bénéficié de l'appui d'expertise France dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional d'appui à la lutte contre la traite des personnes avec le financement de l'Union européenne.

Aux dires du représentant d'Expertise France, ce projet soutient les autorités ivoiriennes à travers plusieurs interventions dans le but de renforcer le leadership des acteurs institutionnels, de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale et la protection des victimes de traite des personnes, ainsi que la coordination et la coopération au niveau de la sous-région. La cellule de Korhogo constitue la troisième du genre après celle du Sud-Comoé installée en janvier 2020 à Aboisso et celle installée à Bondoukou en mars 2022.

"Nous nous félicitons des acquis obtenus en collaboration avec le Comité national et de lutte contre la traite des personnes, entre autres, l'élaboration et la validation de la stratégie nationale et du plan d'action de lutte



contre la traite des personnes 2022-2025, ainsi que la mise en place d'un mécanisme national de référencement des victimes." s'est-il réjoui. À en croire M. Krah Modeste, à ce jour, plus de 60 victimes de traite des personnes ont été prises en charge et 160 officiers et agents de police judiciaire ont été formés grâce aux financements de l'Union européenne. "Dans la région du Poro, Expertise France avec le financement de l'Union européenne en collaboration avec le Comité national de la traite des personnes dont le ministère de la Solidarité, a également procédé aux renforcements des capacités des 25 officiers de police judiciaire, policiers et gendarmes en matière de traite des personnes." a-t-il expliqué. Aussi a-t-il ajouté que "le projet s'est engagé à réhabiliter les locaux de l'antenne de la lutte contre la traite des personnes ici à Korhogo et à soutenir une ONG locale pour la prise en charge des victimes. En plus de la formation qui a été organisée ces deux jours, nous apportons également un appui matériel composé d'ordinateurs, d'imprimantes, de matériels de sensibilisation grâce aux financements de l'Union européenne."

Le Ministre de la Communication et des Médias, Coulibaly Amadou, par ailleurs député de Korhogo commune, a révélé que les personnes victimes d'une traite sont nombreuses dans la

région du Poro. "Au titre de ces personnes victimes de traite des personnes dans notre région, vous avez également le phénomène de ce que nous appelons les enfants talibés qui, à l'analyse, sont également des victimes puisque la personne qui les envoie attend quelque part que ces enfants dont la place aurait dû être l'école, puisse leur apporter la recette de la journée. Les deux actes pour lesquels nous avons accompagné cet après-midi sont de haute portée et je voudrais ici, au nom de la population, au nom des élus, au nom de la chefferie traditionnelle, vous remercier." a-t-il expliqué.

Au regard de ces phénomènes, il a souhaité que la cellule soit très vite opérationnelle afin qu'elle puisse épauler les forces de l'ordre dans le travail, que les locaux puissent très rapidement être fonctionnels afin que les policiers ne se retrouvent pas à garder avec des délinquants et des criminels ces personnes qui très souvent sont elles mêmes des victimes et vivent déjà suffisamment de traumatismes.

Le représentant de l'expertise française s'est saisi de l'occasion pour lancer un appel pour un accompagnement plus accru en faveur des victimes d'exploitation et de traite dans toutes les régions.

Source : Cyprien K.

Réseau des structures de gestion électorales en Afrique de l'Ouest : Le président Ibrahim Coulibaly-Kuibiert conduit une mission en Sierra-Leone

Le président Comité de pilotage du RESAO (Réseau des structures de gestion électorales en Afrique de l'Ouest), M. Ibrahim Coulibaly-Kuibiert, également président de la CEI (Commission électorale indépendante), conduit une mission de suivi des recommandations (2018) dudit Réseau auprès de la Commission électorale de la Sierra Leone.

D'après une note d'information transmise à Abidjan.net, cette mission qui évaluera également des besoins pour l'élection présidentielle de 2023 dans le pays, a effectivement

démarré le 11 avril 2022 avec une rencontre avec le président de la commission locale en charge des élections, Mohamed Konneh et ses collègues.

Elle se poursuivra jusqu'au 16 avril 2022 avec des séances de travail avec les départements techniques de la commission électorale.

Le président Ibrahim Coulibaly-Kuibiert, lors d'une conférence de presse qu'il a animée ce 12 avril, a annoncé une rencontre ce mercredi avec la commission en charge des partis politiques (PPRC), les représentants des partis politiques, les organisations de la société ci-

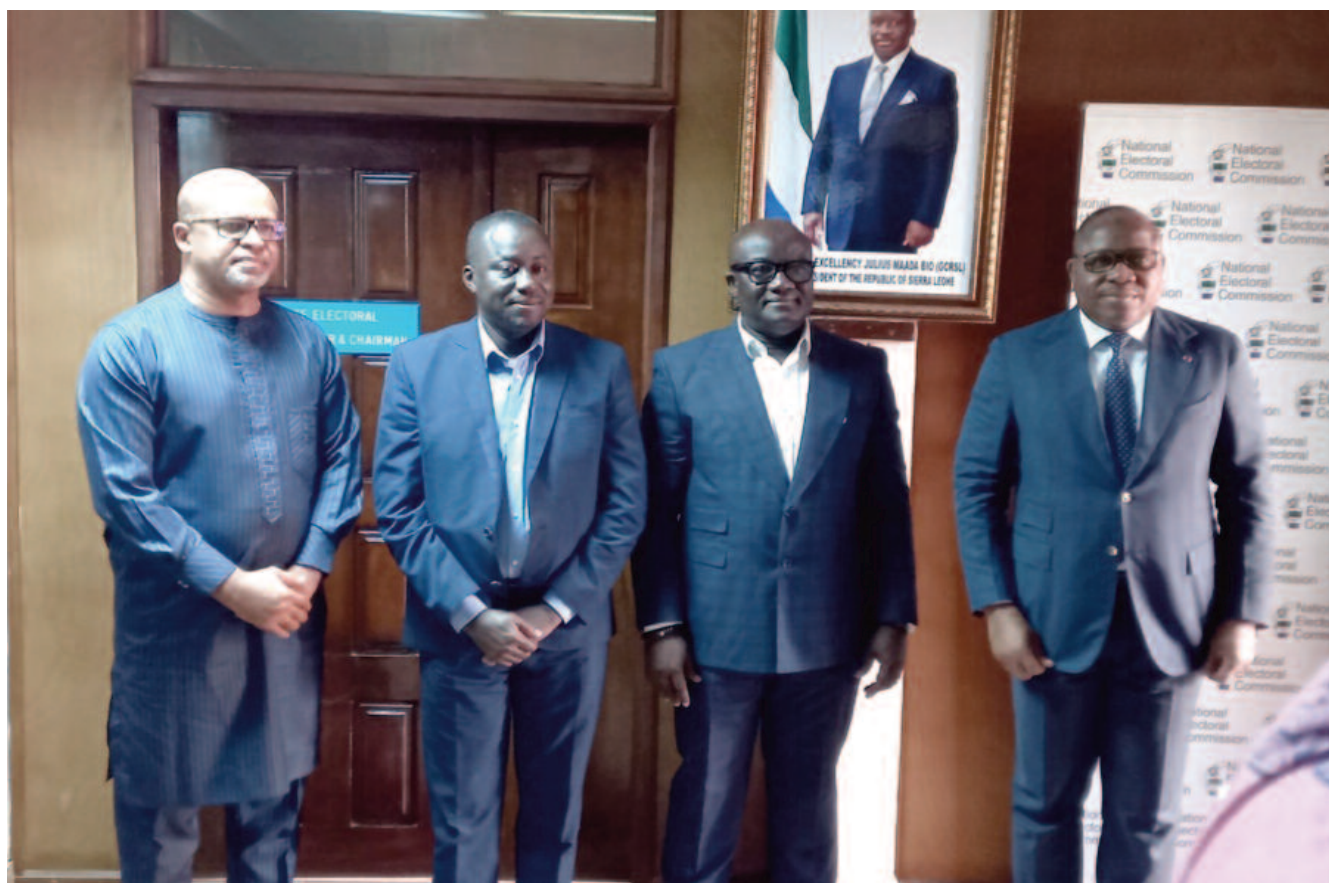
vile et les médias.

La mission aura également une séance de travail avec les partenaires techniques (Nations Unies, Union Européenne, Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne).

« Au terme de ces séances de travail, nous avons noté la bonne volonté de la Commission Electorale de Sierra Leone et un très bon niveau de mise en œuvre des recommandations », s'est réjoui M. Coulibaly-Kuibiert ajoutant que « d'importants efforts ont été faits, notamment la restructuration des entités opérationnelles de la commission et le projet de révision du code électoral avec l'introduction de 30 % de sièges réservés pour les femmes ».

Le président du RESO estime surtout que la réalisation des chantiers engagés et l'engagement des Commissaires augurent d'une bonne organisation des élections générales en 2023. La mission conduite par le président Coulibaly-Kuibiert est composée des Commissions électorales de Côte d'Ivoire, du Ghana, des Experts du Secrétariat Permanent de ECONEC RESAO, de GIZ et de EISA.

Source : Rk



Élection à la Fédération ivoirienne de Football : La Haute Autorité de la Communication audiovisuelle (HACA) annonce des dispositions



La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), sur saisine du Comité de Normalisation de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), décide des dispositions ci-après relatives au cadre réglementaire devant régir la couverture par les médias audiovisuels, de l'élection du Président de la FIF.

1. EN CE QUI CONCERNE LES MÉDIAS AUDIOVISUELS DE SERVICE PUBLIC ET LE MEDIA INSTITUTIONNEL

Les médias audiovisuels de service public et le média institutionnel doivent veiller, à compter de la publication de la liste des candidats par le Comité de Normalisation de la Fédération Ivoirienne de Football, à un accès équitable des candidats à leurs antennes, ainsi qu'au respect de l'équilibre de l'information.

A compter de l'ouverture de la campagne électorale, les médias audiovisuels de service public et le média institutionnel doivent veiller au respect du principe d'égal accès et de traitement des candidats à leurs antennes, ainsi qu'au respect de l'équilibre de l'information.

2. EN CE QUI CONCERNE LES MÉDIAS AUDIOVISUELS PRIVÉS ET LES MÉDIAS AUDIOVISUELS EN LIGNE

A compter de l'ouverture de la campagne électorale, les médias audiovisuels privés et les médias audiovisuels en ligne, désireux de couvrir ladite campagne doivent veiller au respect du principe d'équité dans l'accès des candidats à leurs antennes, ainsi qu'au respect de l'équilibre de l'information.

Ils ne peuvent publier que les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont

établies.

3. EN CE QUI CONCERNE LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS

La HACA tient à préciser que les médias audiovisuels dans leur ensemble, ne peuvent diffuser que les résultats proclamés par le Comité de Normalisation de la Fédération Ivoirienne de Football.

La HACA, pour une couverture médiatique réussie de l'élection du Président de la Fédération Ivoirienne de Football, tient au respect scrupuleux de ces dispositions.

Fait à Abidjan, le 12 avril 2022

Pour la HACA

Le Président

René BOURGOIN



Bélier (21 mars - 19 avril)

C'est grâce à de nouveaux contacts que vous poserez vos jalons. Dans le travail, la journée est riche en rebondissements. Si vous pensiez que rien ne bougeait pour vous professionnellement, vous faisiez fausse route. Des occasions se présentent.

Pécuniairement, ça se passe bien. Une petite somme d'argent vient garnir votre compte en banque. Si l'on vous devait des sous, vous recevez un remboursement avec des intérêts, c'est plutôt une bonne nouvelle. Cette situation vous plaît bien.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Avec cette conjonction Lune/Mars dans le domaine professionnel, vous vous sentez gonflé de courage. Votre but devient accessible, la force est en vous ! Ténacité et solidité sont les deux qualités indéniables dont vous faites preuve toute la journée.

Le trigone Vénus/Mars vous apporte beaucoup d'habileté dans les affaires d'argent, si votre travail le suggère. Des opportunités immobilières pourraient se présenter, sachez les saisir à temps, la période est réellement propice aux investissements.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Jupiter et Pluton en Capricorne, ce sera déjà plus qu'il n'en faudra pour renforcer votre productivité. Vous serez sur la bonne voie pour faire évoluer vos compétences, pour vous tester sur de nouveaux terrains, provoquer des opportunités intéressantes.

L'influence de Neptune pourrait bien entamer votre sens des réalités et encourager vos élans de dépenses compulsives. En clair, vous n'aimerez rien vous refuser, avec une tendance à vivre au-dessus de vos moyens, sans vous soucier du lendemain.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le climat est mitigé, une influence assez lourde pourrait durcir l'ambiance. Vous pourriez être ralenti ou freiné par des personnes qui vous jalouent. Si jusqu'à présent, vous n'aviez rien vu venir, il est grand temps d'agir en conséquence.

Gare aux prises de risques mal calculées. Des petits soucis avec des rappels de facture mettent vos comptes dans le rouge. Certaines opérations financières incontrôlées pourraient vous apporter quelques contrariétés. Agissez avec précaution.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le moment est venu de redéfinir vos objectifs professionnels, vous êtes dans une situation qui mérite quelques réajustements. Si vous souhaitez modifier certaines choses, ne vous gênez pas, à la clé aujourd'hui, des possibilités de renouvellement.

L'argent circule très rapidement sur vos comptes, vous n'avez pas le temps de faire des économies. Si vous touchez une prime ou un héritage, vous serez tenté de tout dépenser, seulement il faut vous montrer raisonnable pour le moment.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Quelques difficultés peuvent arriver. Un comportement inhabituel peut surprendre tout le monde, vous y compris ! Votre discrétion innée peut laisser la place à une attitude survoltée, inappropriée. Ajouté à du découragement, c'est la totale !

Vous risquez un désaccord avec une tierce personne. Mais grâce à votre caractère raisonnable et votre esprit prudent, vous parvenez à rétablir la situation, à force de bon sens et d'analyse. Félicitations, vous retournez même le sujet à votre avantage !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Entreprenants et super positifs avec votre signe, Mars et Vénus vous donneront des ailes et maximiseront vos chances de réussite. Quel que soit votre domaine d'activité, vous foncerez, bien décidé de vous impliquer à fond dans ce que vous ferez.

Le carré Soleil/Jupiter vous invitera à plus de sérieux. Dans votre cahier des charges, vous trouverez une incitation à vérifier vos comptes, à dépenser « utile » et à mettre des euros de côté. Contraignant, mais efficace pour vous en sortir au mieux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez une affaire à finaliser, il se peut que des retards interviennent et que vous soyez dans l'obligation de reporter. Pas de panique, cher natif, c'est reculer pour mieux sauter. Voyez le point positif, profitez-en pour revoir vos dossiers.

Tout ce qui permet d'optimiser votre budget est à votre portée. Vous ne pouvez pas ignorer que certaines facilités vous permettent de mettre un peu d'argent de côté. Pour ne pas retomber dans les difficultés financières, jouez l'économie.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous planifiez vos diverses activités en fonction de votre planning de travail et surtout de vos envies du jour. Tant que vous pouvez vous l'autoriser, pourquoi vous en priver ! Cependant, vous restez concentré sur vos objectifs sans sauter d'étape.

Un mélange de lucidité et de prudence vous permet de faire des petites économies. Vous pensez juste, vous demandez conseil auprès de personnes de référence, cela vous offre la chance de doubler vos gains. Persévérez, vous tenez le bon bout !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vénus apporte au domaine professionnel une certaine harmonie, qui vous fait défaut pendant cette journée. Ce sentiment d'infériorité que vous ressentez vous rend nerveux, mais vous ne laissez rien paraître auprès de vos collègues. Vous parvenez à les éviter.

Vous décidez de faire vos comptes, et ce que vous voyez vous met de bonne humeur. Mercure vous apporte d'excellentes dispositions intellectuelles et ça vous permet de jongler correctement avec vos finances. Vos bonnes initiatives du moment sont récompensées.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous canalisez pas mal d'énergie dans vos activités, qu'elles soient d'ordre professionnel ou qu'elles concernent des activités plus personnelles. Vous n'aurez pas une minute à vous et votre retard vous obligera à effectuer des heures supplémentaires.

La Lune dans votre signe activera vos neurones et des idées porteuses pour renflouer votre compte en banque. Votre but ne sera pas de gagner des millions, donc vous ne passerez pas trop de temps à récolter des euros, car le temps sera de l'argent.



Poisson (19 février - 21 mars)

Bravo, ami Poissons ! Vos talents sont mis en lumière. Vous avez toutes les qualités demandées si vous souhaitez changer de poste. Vous pouvez aussi prétendre à une augmentation. Aujourd'hui on ne peut rien vous refuser, profitez-en !

Vous pourriez avoir la formule gagnante, cher Poissons, du moins celle qui vous assure une stabilité financière. De cette façon, vous aurez largement les moyens d'appréhender la situation. Vous disposez de bons appuis en cas de difficultés.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23